



**PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer
des Bouches-du-Rhône**

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête publique est ouverte du mardi 7 juillet 2026 0:00 au mardi 28 juillet 2026 24:00 relativement à la demande de renouvellement de concession de cultures marines sur le domaine public maritime de la ferme aquacole "la Durançole" quartier les Mer-vielles-D 21B sur la commune de Saint-Chamas.

Les pièces du dossier de demande sont consultables en mairie et à la DDTM des Bouches-du-Rhône-Pôle maritime 16 rue Antoine Zattara-13332 Marseille Cedex 3, et tenus à disposition pendant toute la durée de l'enquête, ainsi que sur le site ci-après :

<https://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public/Enquete-publique-relative-au-renouvellement-de-concession-de-cultures-marines-de-la-ferme-aquacole-la-Durancole-a-Saint-Chamas>

Un registre est ouvert en mairie ainsi qu' à la DDTM pour que le public y présente ses observations.

Aux termes de l'article R 923-25 du code rural et de la pêche maritime, à l'expiration de la période d'enquête, le préfet et les maires arrêtent et signent les cahiers d'observations. En effectuant leur transmission, les maires peuvent y joindre l'avis des conseils municipaux.